DÉFI «COLLECTIVITÉ À ÉNERGIE POSITIVE»

DESCRIPTION

Dans le cadre de l'opération « Territoire 100 % énergie renouvelable d'ici 2042 », la Communauté de communes Cœur du Perche et les 3 autres intercommunalités composant le PETR du Pays du Perche ornais participent à un défi ayant pour but la réduction de la consommation d'énergies au sens large (électricité, eau, impression papiers, ordures ménagères, etc.) et l'adoption de nouvelles pratiques.

Dans le cadre de ce contrat d'objectif territorial en partenariat avec l'ADEME, différents appels à projets sont lancés à destinations des partenaires publics et privés, que ce soit pour du conseil en énergie partagé, de la rénovation de bâtiments, ou l'amélioration de la gestion des consommations en eau et éléctricité.

La labellisation Territoire 100 % énergies renouvelables permet aux porteurs de projets publics et privés de bénéficier de bonification des taux d'aides régionales pour les études d'opportunité et de faisabilité de projets de réduction des consommations d'énergies et de production d'énergies renouvelables, la rénovation thermique des bâtiments publics, la méthanisation et le solaire et la géothermie par



CONTACT

- CC Coeur du Perche, 2020
- energie@payspercheornais.fr

THÉMATIQUES

Environnement & Urbanisme / Energie

Environnement & Urbanisme / Développement durable

Vie de la collectivité / Action municipale

REPÈRES

6,2

